



FORMATION

Aliments et nutrition

Bloc n° 5 (U12) – Bases scientifiques de la diététique : Aliments et nutrition du diplôme BTS Diététique.

OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none">- Acquérir des connaissances scientifiques sur les nutriments et leurs fonctions dans l'organisme ;- Analyser et évaluer les besoins nutritionnels des populations bien portantes aux différents stades de la vie ;- Acquérir des connaissances spécifiques et analyser la composition des aliments et leurs effets sur la santé ;- Sélectionner les aliments pour promouvoir la santé des individus ou des groupes ;- Organiser et évaluer l'alimentation pour des individus ou groupes de population en utilisant les outils et ressources dans le domaine de la nutrition et l'alimentation humaine
PUBLIC	Tout public
PRÉ-REQUIS	Aucun
DURÉE	La durée de l'action de formation est estimée à 30 heures , dont : <ul style="list-style-type: none">- 30 heures en e-learning à distance
TYPE	Formation à distance
PERIODE DE REALISATION	4 semaines à partir de la date de début de formation
EVALUATION	Exercices d'application avec preuve de réalisation à déposer sur plateforme e-learning.
SANCTION	Epreuve ponctuelle n°E1B - Aliments et nutrition correspondant à l'unité constitutive n° U12 de certification BTS Diététique enregistrée au RNCP. Inscription sur : https://ecc.orion.education.fr/inscrintpro/inscriptionpublic?Ucod_dom=BTS ou physiquement en vous rapprochant de l'académie de votre lieu d'habitation

PROGRAMME

Cette action de formation est une action concourant au développement des compétences réalisée suivant un format à distance.

SÉQUENCE A DISTANCE

Nature des travaux demandés au stagiaire et temps estimé pour les réaliser

Le stagiaire devra réaliser les travaux suivants dans le temps imparti.

Travaux	Durée estimée (h)
Partie 1 : Les besoins nutritionnels et Valeurs Nutritionnelles de Référence (VNR) <ul style="list-style-type: none">● Besoins en énergie, en eau et en fibres● Besoins en protéines, lipides, glucides● Besoins minéraux et oligo-éléments● Les vitamines● L'équilibre alimentaire● Besoins spécifiques de chaque population	8h
Partie 2 : Concept et groupes d'aliments <ul style="list-style-type: none">● Les fruits et légumes frais● Fruits secs, oléagineux et amylacés● Les produits céréaliers, les légumineuses● Les pommes de terre et autres tubercules● Laites et produits dérivés● Viande, charcuterie● Produits de la pêche et de l'aquaculture● Œufs et ovo produits● Matières grasses ajoutées● Boissons, produits sucrés	5h

<p>Partie 3 : Collectivités et conditionnement alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La ration alimentaire ● Alimentation et collectivités – restauration hors foyer ● Additifs alimentaires et arômes ● Etude des procédés de conservation des denrées alimentaires ● Conditionnements alimentaires 	9h
<p>Partie 4 : Autres aliments et réglementations (toxicologique, d'étiquetage)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Nouveaux aliments et ingrédients ● Les compléments alimentaires ● Toxicologie alimentaire ● Etiquetage des denrées alimentaires préemballées ● Animer une séance de conseil en nutrition 	8h
<p>TOTAL estimé à distance</p>	30h

Au cours de la réalisation de l'action, des supports de cours digitalisés en vidéos seront mis à la disposition du stagiaire, sur une plateforme e-learning accessible à l'url suivant : <https://cours.lecolefrancaise.fr/>

Le suivi de l'exécution de l'action de formation, pour la séquence réalisée à distance, sera effectué au moyen de travaux que le stagiaire devra réaliser sur ordinateur sur la plateforme pédagogique e-learning de **l'École Française** ou sur des logiciels tiers.

Les exercices et travaux à effectuer par le stagiaire prendront la forme de tests, quizz ou mises en situation professionnelle.

Ces travaux devront être réalisés tout au long de la période de réalisation de l'action de formation.

Modalités d'assistance du stagiaire lors de la séquence de formation réalisée à distance

1/ Les compétences et les qualifications des personnes chargées d'assister le bénéficiaire de la formation :

Astrid Clémares : Maîtrise Droit Privé, Paris XII, Directrice des consultants pédagogique de L'École Française, assistée d'une équipe de conseillers et experts métiers dédiés par parcours de formation.

2/ les modalités techniques selon lesquelles le stagiaire est accompagné ou assisté, les périodes et les lieux mis à sa disposition pour s'entretenir avec les personnes chargées de l'assister ou les moyens dont il dispose pour contacter ces personnes ;

Pendant toute la durée de la formation, le stagiaire est accompagné dans tous les cas via la messagerie intégrée à la plateforme e-learning de L'ÉCOLE FRANÇAISE. Il peut également solliciter un accompagnement par e-mail à l'adresse administration@lecolefrancaise.fr.

Le stagiaire peut solliciter un ou plusieurs rendez-vous privés en 1-à-1 avec un professionnel expert via la plateforme **Calendly** intégrée dans la plateforme e-learning. Les conditions d'accès dépendent de la formule tarifaire LIGHT, BASE, ou PREMIUM ([conditions tarifaires](#)).

3/ les délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action, lorsque cette aide n'est pas apportée de manière immédiate.

Dans tous les cas, une assistance sera apportée au stagiaire dans un délai de maximum de 7 jours après l'envoi d'un e-mail à l'adresse suivante : administration@lecolefrancaise.fr

Le délai d'assistance pourra être plus rapide en fonction de la formule tarifaire LIGHT, BASE, ou PREMIUM ([détail des conditions](#)).

Moyens pédagogiques et techniques mis à disposition du stagiaire

Dans le cadre de la réalisation de la séquence de la formation réalisée à distance, un accès individuel sera ouvert au nom du stagiaire, sur la plateforme en ligne de l'École Française. Cette plateforme pédagogique, qui prend la forme d'un Learning Management System (L.M.S) accessible au moyen d'une simple connexion internet, regroupe :

1. Les cours : cours en ligne actualisés, cours vidéo ou audio visionnables en ligne
2. Les exercices d'évaluation : réalisation d'études de cas et mises en situation professionnelle.

La possibilité de conserver ou télécharger les contenus pédagogiques dépend de la formule tarifaire LIGHT, BASE, ou PREMIUM ([détail des conditions](#)).

Conditions tarifaires des formules : l'organisme de formation propose 3 formules tarifaires. La formule LIGHT à 699€, la formule BASE à 999€ et la formule PREMIUM à 1379€.

Evaluation des résultats et modalités de suivi de l'action de formation

Chaque complétion d'un chapitre (ex: cours vidéo) de la plateforme de formation à distance est enregistrée et conservée dans la base de données MySQL de la plateforme. Un rapport nominatif peut être édité à tout moment pour vérifier l'assiduité et la complétion des chapitres, et suivre l'exécution de l'action.

Au cours de la réalisation de la séquence de l'action de formation à distance, les acquis des stagiaires seront évalués grâce à des tests en ligne.

Modalités de sanction de l'action de formation

L'action de formation est sanctionnée par le passage d'une certification qui a vocation à sanctionner un ensemble de compétences. L'inscription au passage de cette certification est à l'initiative de l'apprenant auprès du certificateur déclaré dans le programme ainsi que sur la plateforme MonCompteFormation. La formation donne lieu, dans tous les cas, à la remise d'une attestation de formation téléchargeable au format PDF sur la plateforme e-learning de l'école, à la fin de la formation.